

Recueil des normes comptables de l'Etat

Norme N° 1	Les Etats financiers.
Norme N° 2	Les charges.
Norme N° 3	Les produits régaliens.
Norme N° 4	Les produits de fonctionnement, les produits d'intervention et les produits financiers.
Norme N° 5	Les immobilisations incorporelles.
Norme N° 6	Les immobilisations corporelles.
Norme N° 7	Les immobilisations financières.
Norme N° 8	Les stocks.
Norme N° 9	Les créances de l'actif circulant.
Norme N° 10	Les composantes de la trésorerie de l'Etat.
Norme N° 11	Les dettes financières et les instruments financiers à terme.
Norme N° 12	Les provisions pour risques et charges, les dettes non financières et autres passifs.
Norme N° 13	Les engagements à mentionner dans l'annexe.

le texte des normes est disponible sur :
www.minefi.gouv.fr/lolf/3_1_3.htm